



## **La Mission Locale de l'Agglomération rouennaise, en partenariat avec l'Institut Break Poverty**

**Appel à manifestation d'intérêt « Prévention et lutte contre la pauvreté des enfants et  
des jeunes »**

**Cahier des charges**

## SOMMAIRE

1. Contexte .....	3
1)Présentation de la DAT .....	3
2)Objectifs de l'AMI .....	4
3)Périmètre géographique .....	4
4)Le financement des projets .....	4
2. Critères d'éligibilité à l'AMI.....	4
1)Les critères de recevabilité .....	4
2)Critères préalables à l'examen des projets .....	4
3)Critères de sélection .....	5
4)Engagement des candidats retenus .....	5
3. Modalités de réponse à l'AMI .....	5
1)La fiche-projet de candidature.....	5
2)Modalités pratiques.....	6
3)Contacts .....	6
4)Procédure et calendrier .....	6
ANNEXE 1 : Dossier de candidature .....	7
ANNEXE 2 : Synthèse des pistes d'action prioritaires .....	11

## 1. Contexte

### 1) Présentation de la DAT

La Mission Locale de l'agglomération rouennaise qui est chargée de l'animation de la démarche sur le territoire, souhaite accompagner le développement de projets ayant un impact fort en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté des jeunes. Dans ce cadre, elle expérimente, avec le soutien méthodologique de l'Institut Break Poverty, **une démarche innovante visant à engager les entreprises du territoire dans une dynamique de mécénat social pour soutenir les projets associatifs : « la Dotation d'action territoriale » (DAT).**

Créée par plusieurs chefs d'entreprise dont Denis Metzger, son Président, Break Poverty Foundation (BPF) identifie et soutient des solutions innovantes visant à **prévenir la pauvreté et rompre le déterminisme social** auprès des jeunes les plus vulnérables. BPF a ainsi choisi d'agir sur les racines de la pauvreté pour mieux la combattre. Les axes d'intervention sont les suivants :

- **Le soutien à l'enfance et à la parentalité** : Favoriser l'éveil de chaque enfant dès le plus jeune âge via le développement de lieux d'accueil dans les quartiers prioritaires, la mise en place d'ateliers de développement de l'éveil et du langage, etc.
- **La prévention du décrochage scolaire** : Offrir l'accompagnement nécessaire à chaque enfant grandissant dans un milieu défavorisé, pour lui donner les moyens de réussir dans sa scolarité.
- **L'insertion professionnelle des jeunes** : Permettre aux jeunes issus de milieux défavorisés de se familiariser avec le monde de l'entreprise et d'élaborer un projet professionnel via du mentorat, des ateliers de formation, de la mise en réseau, etc.

Le moyen d'action privilégié de la fondation est la mobilisation collective des acteurs à l'échelle locale : ainsi, elle impulse des **alliances territoriales** entre entreprises, pouvoirs publics et associations, au service de la prévention de la pauvreté. La « Dotation d'Action Territoriale » (DAT) en est une illustration : elle mobilise les entreprises locales pour contribuer au financement de projets associatifs à fort impact de leur territoire, aux côtés de la collectivité, sur une durée de trois années au minimum.

Les objectifs sont de plusieurs ordres :

- Encourager le mécénat social des entreprises en proposant un dispositif « clé en main » qui facilite leur engagement
- Faire changer d'échelle et/ou renforcer qualitativement les projets associatifs les plus pertinents du territoire sur les thématiques de soutien à l'enfance/parentalité, de lutte contre le décrochage scolaire et d'insertion professionnelle des jeunes, afin d'accompagner plus de bénéficiaires, et/ou de mieux les accompagner
- Contribuer au développement et à la professionnalisation des acteurs associatifs grâce à de nouveaux partenariats et à la diversification de leurs sources de financement

Intégrée à la **Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté** au titre de l'implication des entreprises sur ces questions, la DAT se déploie aujourd'hui dans plus de 40 territoires à travers toute la France.

Plus d'infos sur [www.dat-france.org](http://www.dat-france.org)

## 2) Objectifs de l'AMI

La DAT portée sur la Métropole Rouen Normandie doit permettre de soutenir le changement d'échelle et/ou le renforcement qualitatif de projets à fort impact sur les problématiques suivantes :

- Le soutien à l'enfance et à la parentalité
- La prévention et la lutte contre décrochage scolaire
- L'accès au premier emploi et l'insertion professionnelle des jeunes qui en sont les plus éloignés

Les candidatures doivent en particulier **porter sur un ou plusieurs axes prioritaires suivants** :

### - **Le soutien à l'enfance et à la parentalité :**

**Besoin 1** : Mobiliser un moyen de garde ponctuel, notamment pour les familles mono parentales (jeunes mères isolées)

**Besoin 2** : Remettre les parents au cœur du cadre éducatif : Un rôle parental de plus en plus difficile à tenir

**Besoin 3** : Réparer la fracture numérique des enfants et de leurs parents

**Besoin 4** : Accepter le handicap

**Besoin 5** : Accompagner les enfants et parents allophones dans la découverte de leur environnement social et l'apprentissage de la langue

**Besoin 6** : Accompagner les enfants dans l'apprentissage des clés de communication

### - **La prévention et la lutte contre décrochage scolaire :**

**Besoin 1** : Aider les jeunes dans leur orientation

**Besoin 2** : Proposer des alternatives à la formation scolaire

**Besoin 3** : Renforcer la valeur intrinsèque du diplôme

**Besoin 4** : Accompagner les parents d'élève dans l'orientation de leurs enfants

**Besoin 5** : Replacer le sport et la culture comme soutiens et vecteurs d'insertion

### - **L'accès au premier emploi et l'insertion professionnelle des jeunes qui en sont les plus éloignés :**

**Besoin 1** : Faire connaître les métiers : **méconnaissance des métiers, des métiers artisanaux, des secteurs qui recrutent** :

**Besoin 2** : Prévenir les ruptures de contrat pendant la période d'essai, et plus tard

**Besoin 3** : Favoriser l'insertion des publics allophones

**Besoin 4** Renforcer / acquérir les savoirs être nécessaires à l'emploi

**Besoin 5** : Aider à la mobilité

### 3) Périmètre géographique

Les structures peuvent être déjà implantées, ou non, sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.

Cependant, les candidatures émanant d'associations déjà implantées localement seront privilégiées. Les projets doivent cibler des publics résidant sur la Métropole Rouen Normandie.

### 4) Le financement des projets

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) doit permettre de présélectionner des candidatures en vue d'être présentées par la suite aux entreprises locales dans le cadre d'une démarche de levée de fonds.

Les candidatures présélectionnées dans le cadre du présent AMI seront bénéficiaires d'une campagne de levée de fonds opérée par la Mission Locale de l'Agglomération rouennaise auprès des entreprises implantées localement (Rouen et proches alentours).

Le principe et la hauteur de la contribution financière aux projets candidats relèvent du choix libre des entreprises. Par conséquent, la pré-sélection réalisée dans le cadre du présent AMI ne garantit aucunement à ce stade un soutien financier.

## 2. Critères d'éligibilité à l'AMI

### 1) Les critères de recevabilité

L'AMI est ouvert à toute structure éligible au mécénat d'entreprise conformément à la loi, à savoir les organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

### 2) Critères préalables à l'examen des projets

- 1 - Complétude des dossiers ;
- 2 - Réception des dossiers dans les délais impartis et sous forme dématérialisée.

### 3) Critères de sélection

Les **4 critères suivants** seront utilisés pour évaluer les projets :

- **Pertinence** du projet (par rapport aux besoins prioritaires mis en avant dans le cadre de la phase de diagnostic de la DAT)
- **Impact avéré** du projet (capacité du porteur à prouver les effets positifs de son action sur les bénéficiaires ciblés)
- **Capacité de changement d'échelle et/ou de renforcement qualitatif** de l'action
- **Complémentarité** par rapport à l'existant

#### 4) Engagement des candidats retenus

Les candidatures retenues dans le cadre du présent AMI seront invitées à apporter tous les éléments complémentaires nécessaires pour pouvoir prétendre à bénéficier de la campagne de levée de fonds. Une phase de dialogue et d'échange avec la Mission Locale de l'Agglomération rouennaise sera engagée, sur besoins, pour pouvoir apporter toutes ces précisions.

### 3. Modalités de réponse à l'AMI

#### 1) La fiche-projet de candidature

La candidature à l'AMI requiert la complétude et le dépôt d'un dossier de candidature présentant l'organisation et un ou plusieurs projets spécifiques, répondant aux axes prioritaires tels que mentionnés de manière synthétique en annexe 2. A titre d'information, le rapport complet de diagnostic est consultable en pièce jointe séparée.

#### **Fiche projet de candidature et pièces supplémentaires :**

Afin de répondre à l'appel à projets, il convient, pour toute structure, d'utiliser le **dossier de candidature disponible en annexe 1**.

Le dossier de candidature est composé d'une **partie générale de présentation de la structure** et d'une **partie spécifique propre au projet**.

Dans le cas de dépôt de plusieurs projets, il convient de retourner :

- une seule fiche projet « partie générale » pour l'ensemble des actions,
- un exemplaire de la « partie propre au projet » pour chacune des actions proposées.

Les porteurs de projets pourront s'associer et proposer une réponse commune.

La structure porteuse adjointra en outre, à l'appui de son projet, les documents listés ci-dessous :

- le **dernier rapport d'activité de l'association** tel qu'approuvé par le conseil d'administration ;
- tout **document présentant le projet présenté**, s'il s'agit d'une poursuite ou approfondissement (plaquette, bilan...).

#### 2) Modalités pratiques

Les fiches projet de candidature dûment complétées devront être transmises à Jean-Clément HOUDAS, responsable de service à la Mission Locale de l'Agglomération rouennaise et pilote de la Dotation d'Action Territoriale **avant le 24/09/2023 17h, date de clôture de l'appel à manifestation d'intérêt**.

Les fiches projet de candidatures seront déposées sous format **dématérialisé par mail** à :

[jean-clement.houdas@ml-rouen.asso.fr](mailto:jean-clement.houdas@ml-rouen.asso.fr) .

Les dossiers feront l'objet d'un examen technique. La Mission Locale de l'Agglomération rouennaise se réserve la possibilité de demander des précisions aux opérateurs et/ou toute pièce complémentaire utile à l'analyse du projet.

Les projets seront **classés au regard des critères** énoncés ci-dessus. Ces projets seront **retenus après validation du Comité de Pilotage**, organe de gouvernance de la démarche DAT, composé de représentants : de La Mission Locale de l'Agglomération rouennaise, la ville de Rouen, La Métropole Rouen Normandie, de réseaux d'entreprises, de l'action sociale et de l'Etat.

### 3) Contacts

Vous pouvez demander des précisions et poser vos questions sur cet appel à manifestation d'intérêt sur la boîte de messagerie de :

Jean-Clément HOUDAS  
Responsable de service  
Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise  
[jean-clement.houdas@ml-rouen.asso.fr](mailto:jean-clement.houdas@ml-rouen.asso.fr)  
07.62.23.54.26

### 4) Procédure et calendrier

L'AMI est ouvert jusqu'au 24/09/2023 17h.

La sélection sera réalisée entre le 24/09/2023 et le 17/10/2023. Les organisations candidates pourront être invitées à apporter des précisions quant à certains aspects de leur dossier de candidature en amont de la décision de sélection.

La campagne de levée de fonds auprès des entreprises sera réalisée à partir de novembre 2023, à ce titre, les associations pourront être associées dans ce cadre.

Les projets pourront ainsi, en fonction de leurs financements, démarrer au printemps 2024.

## ANNEXE 1 : Dossier de candidature

**Dossier de candidature à renseigner pour soumettre un projet dans le cadre de la Dotation d'Action Territoriale**

**NOM DE L'ASSOCIATION :**  
**NOM DU PROJET :**

### 1°) Informations générales sur l'association et le projet porté

**Mission de l'association :** *veuillez décrire ici le besoin social auquel répond l'association et plus particulièrement celui du projet présenté si pertinent*

A compléter

**Exemple :** L'association vise l'éveil culturel des jeunes en proposant un mode de garde complet mêlant accueil, soutien scolaire et activités autour de la pratique artistique pour les 6-11 ans via des tarifs adaptés aux revenus des personnes.

**Activité :** *veuillez décrire ici plus concrètement les actions mises en place pour mener à bien votre mission, et plus particulièrement celles du projet présenté si pertinent*

A compléter

**Exemple :** En pratique, les employés vont chercher les enfants après l'école, organisent un goûter partagé, les aident à faire leurs devoirs pendant 30 minutes puis organisent un atelier artistique qui dure de 45 minutes à 1 heure. Les intervenants sont toujours un artiste professionnel accompagné par un animateur de l'association qui assure la pédagogie. La fin de l'atelier artistique se fait vers 18h30 mais les enfants peuvent être gardés jusqu'à 19h30.

**Public visé :** *veuillez décrire le public et préciser, si pertinent, ses caractéristiques : le genre, les tranches d'âge, les spécificités liées à une problématique (NEET, handicap éventuel, etc.), le territoire (jeunes de QPV ou d'un quartier particulier)*

A compléter

**Exemple :** Le public visé est constitué d'enfants de 6 à 11 ans. Le projet est mis en place à Bellevue, QPV le plus peuplé de Nantes mais les bénéficiaires viennent de milieux assez mixtes. On peut noter tout de même qu'en cas de liste d'attente la priorité est donnée aux enfants de parents en difficulté et que 85% des familles appartiennent aux deux déciles les plus bas de la grille de tarif de l'association.



- 29% des familles ont un revenu de moins de 2 000 euros (ce pourcentage est assez hétérogène suivant les horaires d'accueil – jusqu'à 78% les soirs après l'école et 17% pendant les vacances)
- 34% des familles vivent sous le seuil de pauvreté (soit moins de 1 026 euros par mois)
- 20% des enfants vivent dans des foyers monoparentaux

**Impact actuel sur le territoire :** *veuillez résumer vos principaux indicateurs de réalisation et de résultat actuellement sur votre activité et plus particulièrement sur le territoire en question*

A compléter

**Exemple :** Au global, en France, le réseau de l'association touche 2 000 bénéficiaires et a pu mener une mesure d'impact dont les principaux résultats sont les suivants :

Quelques éléments d'impact intéressants sur les enfants :

- Créativité et ouverture culturelle : 86% des parents estiment que l'association permet à leur enfant de développer son imagination et le rend plus créatif
- Confiance en eux, autonomie : 86% des parents estiment que leur enfant a plus confiance en lui ; 78% estiment que leur enfant a une meilleure ouverture sur l'art et la culture
- Empathie et capacité à vivre ensemble : 91% affirment que leur enfant développe plus d'échanges avec les enfants de milieux différents de leur cadre de vie habituel ; 72% qu'ils développent son empathie et ses aptitudes à vivre ensemble grâce à l'association

Quelques éléments d'impact sur les parents :

- Diminution du stress et relation plus sereine : 98% gagnent en sérénité et 92% gèrent mieux leur temps ; 89% ont le sentiment de montrer de l'intérêt pour leur enfant en adhérant à l'association ; 86% déclarent mieux gérer leur vie professionnelle
- Soutien à la qualité de la relation : 72% ont plus de dialogue avec leur enfant ; 70% favorisent des activités en dehors de la maison ; 69% trouvent des idées de sortie culturelle à faire en famille grâce à l'association ; 67% voient leur stress lié aux devoirs diminuer grâce au suivi organisé par l'association

A Nantes, l'association touche actuellement 150 bénéficiaires.

**Budget actuel et ressources humaines :** *veuillez indiquer de manière sommaire le budget et les moyens humains de votre association.*

A compléter

**Exemple :** Le budget du réseau national de l'association est de 600 000 €. Le budget de l'antenne locale est de 189 000 €. Le détail du budget porte sur l'antenne locale nantaise.

La répartition du budget de l'association à Nantes est la suivante :

- Charges de personnel : 112 000 €
- Loyer et charges : 35 000 €

- Achat d'équipement : 30 000 €
- Autres charges : 12 000 €

L'association est financée de la manière suivante :

- 50 000 € de ressources propres (e.g. cotisations des parents)
- 95 000 € de subventions publiques
- 8 000 € de subventions d'investissement et mécénat
- 36 000 € d'aides à l'embauche

Aujourd'hui l'association a 7 salariés (~5,25 ETP), 39 artistes intervenants extérieurs et 0 bénévole.

## 2) Informations spécifiques sur le projet proposé dans le cadre de la DAT

**Objectif DAT :** *veuillez décrire ce que vous souhaitez mettre en place avec un financement supplémentaire (ex. diversifier les activités, élargir le temps d'accueil, proposer les activités à un public spécifique, développer le suivi et l'évaluation d'impact, augmenter le nombre de bénéficiaires, etc.). Dans la mesure du possible, des objectifs chiffrés seront appréciés.*

A compléter

### **Exemple :**

- Accueillir 100 enfants de plus sur cette antenne
- Mener des actions spécifiques à destination des résidents des QPV afin d'augmenter le pourcentage d'enfants accueillis issus de ces quartiers
- Recruter un encadrant pédagogique pour le nombre d'ateliers supplémentaires
- Entreprendre un projet de réaménagement des locaux et du jardin

**Impact visé via le projet DAT :** *veuillez résumer vos principaux objectifs d'impact sur trois ans à travers le projet DAT*

A compléter

**Exemple :** Objectif de passer de 150 bénéficiaires accueillis par an à 250 via une montée en gamme progressive :

- 2019 : 150 bénéficiaires accueillis
- 2020 : 200 bénéficiaires accueillis
- 2021 : 250 bénéficiaires accueillis
- En outre, deux autres objectifs sont fixés :
  - Accentuer la régularité de la fréquentation des enfants (passer d'un taux de fréquentation régulière de 40 à 50%)
  - Augmenter le pourcentage d'enfants bénéficiaires issus de QPV (passer d'un taux d'enfants issus de QPV de 25 à 55%)

**Budget DAT :** veuillez décrire vos (1) principaux postes de dépenses ; (2) principales ressources pour financer le projet ; (3) le montant des financements demandés dans le cadre de la DAT dans les 3 ans à venir

A compléter

**Exemple :**

1. Le budget total présenté s'élève à 50 000€ de dépenses supplémentaires sur trois ans, dont 5 000€ sur 2019, 15 000€ 2020 et 30 000€ 2021 détaillés comme l'exemple qui suit :
  - En 2019, les efforts seront concentrés sur les actions de sensibilisation à mener au sein des quartiers prioritaires : 5 000€
  - En 2020, l'accueil progressif de nouveaux bénéficiaires nécessitera notamment :
    - 1 **salarié à 0,5 ETP** (Emploi Temps Plein) au moins à partir de septembre afin de pouvoir piloter et développer l'activité : 13 000€ ;
    - le **financement de travaux d'aménagement du local** qui vont permettre d'accueillir les bénéficiaires supplémentaires : 2 000€ ;
  - En 2021, la pleine activité de l'antenne nécessitera notamment :
    - 1 **salarié à 0,75 ETP** : 20 000€ ;
    - **l'achat** d'un mini-bus qui permettra d'élargir notre prisme à des enfants de quartiers plus isolés : 10 000€ ;
2. Pour financer ses dépenses, l'association compte faire appel aux financements suivants :
  - En 2019 : 2 000€ de DAT/ 3 000€ issus de subventions publiques
  - En 2020 : 10 000€ de DAT/ 5 000€ issus de subventions publiques
  - En 2021 : 20 000€ de DAT/ 10 000€ issus de subventions publiques
3. Au total, les financements demandés dans le cadre de la DAT s'élèvent à 32 000€.

**Besoins en matière de mécénat de compétences :** veuillez décrire vos besoins éventuels en la matière (ex. parrainage de jeunes, coaching RH, participation à un jury de sélection) et préciser s'il s'agit d'un besoin ponctuel ou structurel

A compléter

L'association peut avoir des besoins ponctuels concernant l'aide aux devoirs des enfants.

## ANNEXE 2 : Synthèse des pistes d'action prioritaires

### Axe 1 - Soutenir la petite enfance et la parentalité

Besoins sociaux	Types d'actions à cibler (voire projets associatifs envisagés)
<b>Besoin 1</b> : Mobiliser un moyen de garde ponctuel , notamment pour les familles mono parentales (jeunes mères isolées)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proposer des modes de garde en quantité sur le territoire, en dehors des haltes garderies (aux horaires difficilement compatibles avec une activité d'insertion), ou des PMI ou crèches classiques (dont les tarifs sont plus difficilement accessibles);</li></ul>
<b>Besoin 2</b> : Remettre les parents au cœur du cadre éducatif : Un rôle parental de plus en plus difficile à tenir	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accompagner les parents dans l'éducation des petits enfants (en leur enlevant l'écran comme « soupape éducative »);</li><li>• Proposer des sorties, des vacances ensemble, notamment développer une animation spécifique aux jeunes âgés de 11 à 16 ans;</li></ul>
<b>Besoin 3</b> : Réparer la fracture numérique des enfants et de leurs parents	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'accès aux droits dématérialisés (bourses),</li><li>• Accompagner les parents à l'orientation scolaire (en bout de ligne Parcoursup);</li></ul>
<b>Besoin 4</b> : Accepter le handicap	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Favoriser l'accompagnement des familles dont l'enfant est en situation de handicap « dys », faciliter aux aides de droit commun</li></ul>
<b>Besoin 5</b> : Accompagner les enfants et parents allophones dans la découverte de leur environnement social et l'apprentissage de la langue	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aider les primo arrivants à identifier les bons interlocuteurs de leur territoire et les accompagner dans leur démarche (pour éviter le non recours au droit);</li><li>▪ Accompagner dans l'apprentissage des mots clés en français pour dialoguer de façon plus autonome avec leur interlocuteur;</li><li>▪ Développer des clubs à destination des enfants pour les aider à acquérir les mots usuels à travers des jeux, la lecture d'histoire...;</li></ul>
<b>Besoin 6</b> : Accompagner les enfants dans l'apprentissage des clefs de communication	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Permettre l'enrichissement du vocabulaire des enfants,</li><li>▪ Permettre la gestion de la colère dès le plus jeune âge,</li><li>▪ Favoriser les ateliers d'expression orale.</li></ul>

## Axe 2 - Prévenir le décrochage scolaire

Besoins sociaux	Types d'actions à cibler (voire projets associatifs envisagés)
<p><b>Besoin 1</b> : Aider les jeunes dans leur orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les jeunes à se forger une idée précise des métiers, à travers des immersions en entreprise (plus longue qu'en 3<sup>ème</sup>) ;</li> <li>▪ Favoriser le mentorat</li> <li>▪ Sensibiliser aux différents métiers du territoire ;</li> <li>▪ Renforcer le rapprochement entre la formation scolaire et le monde de l'emploi ;</li> <li>• Renforcer les expérimentations concrètes, en dehors du stage de 3<sup>ème</sup>, en lien avec le tissu économique local.</li> </ul>
<p><b>Besoin 2</b> : Proposer des alternatives à la formation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer des offres de formation scolaire dans les domaines où les débouchés en emploi sont plus riches (domaine du social) ;</li> <li>▪ Promotion du service civique ;</li> <li>▪ Promotion des formation en apprentissage.</li> </ul>
<p><b>Besoin 3</b> : Renforcer la valeur intrinsèque du diplôme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer l'intérêt de l'obtention du diplôme aux yeux des élèves, venant faire valoir leurs capacités et savoirs ;</li> <li>▪ Redonner du sens à la notion de parcours ;</li> </ul>
<p><b>Besoin 4</b> : Accompagner les parents d'élève dans l'orientation de leurs enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les aider à appréhender l'orientation de leurs enfants via Parcoursup ;</li> <li>▪ Aider les élèves à accéder aux aides du droit commun (bourses scolaires notamment).</li> </ul>
<p><b>Besoin 5</b> : Replacer le sport et la culture comme soutiens et vecteurs d'insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser les interventions de clubs sportifs auprès d'élèves ;</li> <li>▪ Remobiliser les élèves à travers des pratiques sportives (en dehors de l'activité scolaire), utiliser les valeurs du sport comme moyen de motivation, de prise de confiance...;</li> <li>▪ A travers l'intervention d'associations culturelles phares, favoriser l'accès à l'offre culturelle locale pour placer la culture comme un moyen de vivre ensemble, de partager des valeurs communes;</li> </ul>

### Axe 3 - Favoriser l'accès au premier emploi

Besoins sociaux	Types d'actions à cibler (voire projets associatifs envisagés)
<b>Besoin 1</b> : Faire connaître les métiers : méconnaissance des métiers, des métiers artisans, des secteurs qui recrutent :	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Renforcer l'attractivité des secteurs en tension, des métiers qui recrutent – organiser des immersions (vis ma vie de...), faire fabriquer, renforcer l'attractivité des métiers manuels;</li><li>▪ Valoriser l'alternance, véritable tremplin vers un CDI</li></ul>
<b>Besoin 2</b> : Prévenir les ruptures de contrat pendant la période d'essai, et plus tard	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Identifier les raisons de ces essoufflements, pour rebondir;</li><li>▪ Accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours professionnel ;</li></ul>
<b>Besoin 3</b> : Favoriser l'insertion des publics allophones	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Proposer des cours de français pratiques aux allophones souhaitant obtenir un emploi;</li></ul>
<b>Besoin 4</b> Renforcer / acquérir les savoirs être nécessaires à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ S'inspirer des valeurs du sport, pour apprendre à travailler ensemble (notion de collectif, de respect), dans un cadre donné (respect des règles du sport), avec un objectif (identifier les moyens d'atteindre l'objectif, seul et à plusieurs);</li><li>▪ S'approprier les codes du monde de l'entreprise pour une meilleure prise de poste;</li></ul>
<b>Besoin 5</b> : Aider à la mobilité	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aide au financement du permis ou de l'acquisition d'un moyen de locomotion</li><li>▪ Renforcer la mobilité infra métropolitaine, pour sortir de son quartier.</li></ul>